

#### Assemblée régulière du 4 juillet 2024

2024-07-85	Adoption de l'ordre du jour
2024-07-86	Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2024-07-87	Comptes à recevoir
2024-07-88	Comptes à payer
2024-07-89	Autorisation de signature – Lettre d'entente 2024-01 – Prolongation de la période de probation – Pompiers matricules 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309 et 2310
2024-07-90	Démission – Érik Vallée
2024-07-91	Levée de l'assemblée

Le 9 juillet 2024

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 4 juillet 2024 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Richard Forget, vice-président  
André Ibghy, membre  
Michel Bazinet, membre

Luc Grenon, membre  
Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim  
Éric Fulker, dicteur général secrétaire-trésorier

Dominique Forget, membre  
Donna Salvati, membre substitut

Étaient absents : Frédéric Broué, président et Valérie Villeneuve, trésorière par intérim

#### **Ouverture de la séance**

**2024-07-85**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Dominique Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2024-07-86**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

CONSIDÉRANT QU'

une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2024 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent l'approuver et qu'en conséquence le président est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juin 2024.

ADOPTÉE

**2024-07-87**

#### **Comptes à recevoir**

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 19 juin 2024.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, président et Éric Fulker, directeur général secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**2024-07-88**

**Comptes à payer**

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 19 juin 2024, au montant de 148 110.19\$.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, président et Éric Fulker, directeur général secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**2024-07-89**

**Autorisation de signature – Lettre d'entente 2024-01 – Prolongation de la période de probation – Pompiers matricules 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309 et 2310**

CONSIDÉRANT QUE

l'article 2.03 de la convention collective prévoit qu'aucune entente particulière relative à des conditions de travail différentes de celles prévues dans la convention collective et portant sur des articles contenus dans celle-ci n'est valide à moins qu'elle soit entérinée conjointement par écrit par le Syndicat et la Régie.

Il est proposé par Luc Grenon, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise la signature de la lettre d'entente 2024-01, concernant la prolongation des périodes de probations pour les pompiers matricules 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309 et 2310.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, président et Éric Fulker, directeur général secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**2024-07-90**

**Démission – Érik Vallée**

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Érik Vallée a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des monts ;

Il est proposé par Dominique Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Érik Vallée, effective le 5 juin 2024.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, président et Éric Fulker, directeur général secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**Période de questions d'ordre général**

**2024-07-91**

**Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Bazinet, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h19.

---

Frédéric Broué, président

---

Eric Fulker, directeur général  
secrétaire-trésorier